

NOTE

YA024832

- DE Mr PASTEUR MUSABE
- A 1 Mme AGHATE HABYARIMANA
- 2 Mr AUGUSTIN NGIRABATWARE
- 3 Mr SERAPHIN BARARENGANA
- 4 Mr SERAPHIN RWABUKUMBA
- 5 Mme NTILIVAMUNDA JEANNE
- 6 Mr CHARLES NZABAGERAGEZA
- 7 Mr MAXIMIN SEGASAYO
- 8 Mr JEAN LUC HABYARIMANA

CASE NO: ICR-98-417
 EXHIBIT NO: DB 345
 DATE ADMITTED: 6-7-2006
 TENDERED BY: DEFENSE
 NAME OF WITNESS: J. L. HABYARIMANA

- Objet** 1° Projet de création d'un centre pour la promotion de la paix dans la région des Grands Lacs
- 2° Projet de rédaction et de publication d'un livre sur le Président JUVENAL HABYARIMANA
- 3° Projet d'une stratégie de communication

Info : - Mr FELICIEN KABUGA
 - GENERAL AUGUSTIN BIZIMUNGU
 - MAJOR ALOYS NTABAKUZE

Date 25.08.1996

- Depuis la date fatidique du 06/04/96, plus de deux ans viennent de s'écouler. Ce temps était peut-être nécessaire aux uns comme aux autres pour se trouver une terre d'asile dans les conditions aussi dramatiques que difficiles que nous connaissons tous.
- Durant la période écoulée, nos détracteurs n'ont pas baissé les bras. Ils continuent à nous déstabiliser et à nous diaboliser davantage. Et pour cause. Certains sont déjà en prison. Je considère que cela constitue un passage obligé pour apprendre à lutter.
- Les amis qui partagent la même cellule que moi, spécialement Ferdinand NAHIMANA, Téléphore BIZIMUNGU, J Bosco BARAYAGWIZA vous saluent. Ils sont aussi décidés que moi à engager et à continuer la lutte contre nos détracteurs.
- Pour réussir, notre objectif va s'articuler autour de trois actions qui seront matérialisées par
 - 1°) La création d'un centre pour la promotion de la paix dans la région des Grands Lacs, dont le projet en annexe
 - 2°) La rédaction et la publication d'un livre sur le Président HABYARIMANA dont le projet est également en annexe
 - 3°) L'adoption d'une stratégie de communication dont projet ci-joint

- Le groupe des « quatre » de Yaoundé, dès sa libération et même durant la détention de l'un ou de l'autre, est déterminé à mener une action politique en commençant par la réalisation de trois entreprises ci-dessus. Nous ne sommes pas de ceux qui pensent qu'il faille adopter une attitude apolitique pour ne pas s'attirer des ennuis. Nous sommes conscients que nos ennemis ne baisseront jamais les bras quelque soit notre attitude.

- Nous voulons nous constituer en noyau ou cellule appelé à montrer qu'**UN HERO S NE MEURT PAS TOUT A FAIT**. Nous vous demandons de vous joindre à nous ou plutôt nous tenons à vous informer que nous nous joignons à vous pour réhabiliter les idées du Président **HABYARIMANA**.

Vous aurez donc à vous prononcer sur

1°) L'idée de la création d'un centre de recherche et de promotion de la paix dans la région des Grands Lacs

2°) Le projet de rédaction et de publication d'un livre de valeur sur le Président **HABYARIMANA**. Votre feu vert est nécessaire sur le titre et le plan du livre

3°) L'adoption d'une stratégie de communication c-à-d l'objectif de retourner l'opinion internationale en notre faveur. C'est dans ce cadre que nous sommes entrain de finaliser un livre sur le Rwanda la guerre, la diabolisation du Président

- Etant donné que nous sommes encore en détention, nous demandons à notre frère Augustin **NGIRABATWARE** de piloter la réalisation de ces trois projets, au cas où vous auriez marqué accord à notre requête. En cette qualité, Augustin **NGIRABATWARE** devra

a) Contacter les membres fondateurs et/ou adhérents dans le cadre de la création du centre

b) Contacter les personnalités choisies dans le cadre de la rédaction du livre sur le Président. Répartition du travail et déterminer les échéances. Identifier les bailleurs de fonds à contacter dans le cadre de la rédaction et la publication du livre.

c) Approfondir la stratégie de communication dont le projet vous est soumis. Il ne faut pas perdre de vue que cette stratégie de communication devra s'insérer dans le « centre » après création. Aussi dans le cadre du livre que nous allons finaliser (manuscrit), une aide financière sera nécessaire pour sa publication. Nous en reparlerons et vous en déciderez après avoir lu le manuscrit c-à-d avant le bon à tirer.

Les trois amis et moi vous garantissons un attachement indéfectible au Président **HABYARIMANA** et à tous les siens.

PASTEUR MUSABE

N.B. Vous pouvez nous contacter à travers Mr. **AUGUSTIN NGIRABATWARE**

CENTRE DE RECHERCHE ET DE PROMOTION DE LA PAIX DANS LA REGION DES GRANDS LACS

KA024834

Les soussignés ont décidé de créer au lieu et date ci-dessous, une association sans but lucratif dénommée : CENTRE DE RECHERCHE ET DE PROMOTION DE LA PAIX DANS LA REGION DES GRANDS LACS, CREP en sigle.

A cette occasion, ils ont publié une déclaration suivante

Depuis plus d'une décennie, la région des GRANDS LACS est secouée par des guerres fratricides d'une violence parfois inouïe dont la caractéristique commune est la lutte pour le contrôle du pouvoir sur base de considérations régionalistes (Ouganda) ou ethnistes (Masisi-Zaire) ou les deux à la fois (Rwanda, Burundi). La paix est donc troublée depuis très longtemps et a même subi des ruptures difficilement réparables tant les antagonismes ethnistes qui sont à la base des guerres fratricides sont quasiment irréconciliables, du moins au stade actuel. Le Rwanda a explosé en 1994 et le feu couve toujours. Le Burundi est au bord de l'implosion. Dans les deux pays les Tutsi et les Hutu s'entretuent pour contrôler le pouvoir. Aucun dialogue ne peut actuellement s'établir surtout du fait que le conflit n'a été ni suffisamment analysé, ni correctement appréhendé.

La situation dans les deux pays a des répercussions néfastes dans les pays limitrophes, ne fût-ce que par la présence de millions de réfugiés. Elle subit par ailleurs des influences souvent négatives de la part des pays voisins.

Toutes ces interactions rendent les conflits plus complexes et plus étendus dans l'espace. Aussi, les analyses à mener doivent-elles intégrer non seulement les données nationales mais aussi appréhender les conflits dans leur contexte régional.

La création d'un centre de recherche qui se consacre à cette question est donc d'une utilité incontestable. Ce centre aura pour tâche non seulement la recherche sur la problématique de la paix, mais aussi la mise en oeuvre des actions concrètes visant la promotion de la paix.

1° Justification de la création du CREP

- La CREP vient combler un vide. En effet, il n'existe aucun centre de recherche dont les activités sont consacrées exclusivement à la paix dans la région des GRANDS LACS. L'on constate même que le monde scientifique s'intéresse très peu à la région des GRANDS LACS.

Il n'y a que des journalistes reporters qui s'intéressent à la région pour étaler ses malheurs et ses catastrophes. Les événements sont souvent appréhendés hors contexte, mal compris ou mal interprétés par des hommes qui ne connaissent de la région que le superficiel.

- Même les rares chercheurs qui se disent spécialistes de la région n'ont d'elle qu'une vision partielle ou partielle, soit parce que ce sujet ne constitue pas l'essentiel de leurs occupations scientifiques, soit que les informations glanées ne tiennent pas compte des interactions évoquées ci-dessus ou des éléments subtils et parfois ésotériques cachés dans la culture des peuples de cette région.

Un centre de recherches regroupant essentiellement des chercheurs et des experts ressortissants de la région est donc le mieux outillé sur le plan intellectuel, culturel, philosophique et sociologique pour mieux contribuer aux recherches sur la paix dans la région.

Les ressortissants de la région sont par ailleurs plus motivés pour promouvoir des actions susceptibles de conduire à une paix réelle et durable

KA024835

Il va sans dire que ces chercheurs et experts ressortissants de la région collaboreront étroitement avec leurs homologues de la région intéressés aux problèmes de la région ainsi que avec toute autre personne éprise de paix.

2° Opportunité de la création du CREP

La situation actuelle dans la région des Grands Lacs est assez catastrophique pour justifier l'opportunité de la mise en place du CREP. Il est plus que temps de procéder à des analyses sérieuses sur les causes profondes des conflits qui déchirent la région des Grands Lacs. Il n'est un secret pour personne que les luttes en cours, surtout au RWANDA et au BURUNDI tournent autour du contrôle du pouvoir. Cette lutte, cette compétition, opposent les ethnies Hutu et Tutsi.

Cependant, ces conflits sont présentés différemment selon que l'appréciation est faite par l'une ou l'autre partie. La situation se complique lorsqu'une force tierce s'en mêle pour appuyer telle ou telle partie. Tous ces ingrédients se trouvent dans les conflits ethniques qui font rage dans la région des Grands Lacs.

- Au Rwanda, après la victoire militaire du FPR (Juillet 1994), l'Organisation politico-militaire Tutsi sur les Hutu, il s'est établi un régime dictatorial qui s'appuie sur l'armée monoethnique et sur la minorité ethnique tutsi. La majorité hutu est exclue de la gouvernance, des millions de hutu sont délibérément maintenus en exil. L'instabilité est manifeste tant sur le plan politique que militaire.

Les dirigeants du régime de Kigali refusent de considérer que les causes réelles du conflit demeurent. Ils refusent le dialogue et le partage du pouvoir par des voies pacifiques et démocratiques. Ils bénéficient du soutien passif et actif de certaines puissances occidentales.

- Au Burundi, la minorité tutsi a refusé la démocratisation du régime qui avait été amorcé par l'élection du Président MERCHIOR NDADAYE (Juin 93) à la présidence de la république. L'armée monoethnique l'a assassiné et a récupéré le pouvoir réel. La majorité hutu n'a pas accepté ce coup d'Etat antidémocratique et a décidé de mener une lutte armée contre le joug de la minorité tutsi.

- Dans les deux pays, les minorités tutsi tentent de réécrire l'histoire et d'interpréter les événements à leur façon pour accaparer le pouvoir. Ils cultivent tous azimuts le mythe d'une minorité menacée par la majorité hutu « génocidaire ». L'opinion est ainsi manipulée et induite en erreur sur les voies et moyens de ramener et de maintenir la paix dans la région.

- Certains leaders hutu n'appréhendent pas encore correctement la problématique des conflits rwandais et burundais ainsi que la relation dialectique qui se crée avec les pays limitrophes.

La création du CREP est donc non seulement opportune mais aussi urgente pour éclairer l'opinion sur les questions qui se posent pour qu'une paix durable règne dans la région.

3° Les axes de travail du CREP

Recherche et promotion de la paix

Dans cette rubrique, le centre aura pour tâches

- L'identification des éléments constitutifs du concept de paix
- L'analyse des causes profondes de la détérioration de la paix
- La réalisation d'actions pour la promotion des politiques de paix

Le centre identifiera les personnalités ayant contribué par leurs actions ou leur politique, à la recherche et à la promotion de la paix dans la région des Grands Lacs, afin de donner un large écho à leurs idées

La résolution des conflits

Le centre s'impliquera dans le processus de résolution des conflits, en faisant notamment :

- Des études prospectives visant la prévention des conflits,
- Des recherches sur les causes profondes des conflits et les solutions possibles,
- Des démarches à des actions de prévention, de gestion et de résolution des conflits,
- En sorte que le respect des droits de l'homme rentre dans les priorités des régimes politiques dans la région des Grands Lacs

Analyses des systèmes politiques

Afin de contribuer à l'établissement de la démocratie dans la région des Grands Lacs, le centre

- Fera une analyse profonde de concept de démocratie appliquée à la région des Grands Lacs.
- Examinera en profondeur la question relative au choix du système politique

Activité de promotion de la paix

Le centre aura en outre à initier ou à participer à des actions visant la promotion de la paix telles que

- Vulgarisation de la culture de la paix
- Formation Organisation de conférences, séminaires, colloques . sur la paix.
 Participation à des assemblées consacrées à la paix
- Servir de bureau-conseil pour les problèmes relatifs à la paix.
- Collaboration avec d'autres centres ou organismes poursuivant les buts ou menant des activités connexes

4° Champs d'action

Les activités du centre s'étendront sur la région des Grands Lacs tout en n'excluant pas la collaboration sur des problèmes de paix qui impliqueront d'autres régions.

La région des Grands Lacs comprend les pays suivants :

- | | |
|-----------|------------|
| - RWANDA | - ZAIRE |
| - BURUNDI | - TANZANIE |
| - OUGANDA | |

5° Structure du centre

Le centre est structuré d'une manière assez souple afin de permettre son développement futur et l'épanouissement des chercheurs. Il comprend

- La coordination qui inclue l'administration et les chercheurs.
- Les experts temporaires.
- Les correspondants.

KA024837

Le centre peut se doter d'autant d'agences que de besoin

Par ailleurs, le centre est par vocation multidisciplinaire Il peut créer les institutions supplétives pour obtenir son action

6° Siège du centre

Le siège du centre est établi à Yaoundé en République du CAMEROUN

7° Ressources du centre

Le centre est une Association Sans But Lucratif (ASBL) dont les ressources proviennent des .

- Cotisations des membres
- Dons et legs
- Subventions éventuelles
- Fonds générés par des activités propres

8° Qualité de membre

Le centre est composé des membres fondateurs, des membres adhérents et des membres d'honneurs

D'autres catégories de membres peuvent être créées si le besoin s'en fait sentir. Les membres adhérents et les membres d'honneurs sont cooptés par les membres fondateurs selon les critères déterminés.

9° Durée de vie

Le centre est créé pour une durée indéterminée étant entendu que son existence peut être écourtée sur décision de ses membres conformément aux statuts qui vont le régir.

Fait à Yaoundé, le 1er Mars 1996

**PROJET DE REDACTION D'UN OUVRAGE SUR
LE PRESIDENT HABYARIMANA JUVENAL**

A. TITRE

RWANDA

**HABYARIMANA : L'Homme de la Paix, de l'Unité
et du Développement**

B. PLAN

- INTRODUCTION

1 Destin politique de Juvénal HABYARIMANA

- 1.1. Choix de la carrière militaire
- 1.2. Officier et acteur politique
- 1.3. Face à la décadence de la Première République

2. Défits

2.1. Défits politiques

- 2.1.1. Problèmes institutionnels
- 2.1.2. Problèmes de régionalisme
- 2.1.3. Problèmes ethniques
- 2.1.4. Problèmes des réfugiés

2.2. Défis de développements

- 2.2.1. Sur le plan Social
- 2.2.2. Sur le plan Culturel
- 2.2.3. Sur le plan Economique
- 2.2.4. Sur le plan Démographique

2.3. Défits de la nature

- 2.3.1. L'enclavement
- 2.3.2. Le relief
- 2.3.3. Les changements climatiques

3 Choix des Politiques de HABYARIMANA

- 3.1. Eléments de projet de société
- 3.2. Politique de paix et d'unité
- 3.3. Politique de Développement
 - 3.3.1. Politiques d'équilibres
 - 3.3.2. Politique d'autodéveloppement
- 3.4. Politique extérieur
 - 3.4.1. Ouverture sur le monde
 - 3.4.2. Politique de bon voisinage
- 3.5. Politique Démographique
 - 3.5.1. Planification familiale
 - 3.5.2. Politique d'émigration
 - 3.5.3. Politique concernant les réfugiés

4. Héritage de HABYARIMANA

- 4.1. Mérites de l'homme
- 4.2. L'homme face à la postérité

CONCLUSION

C. BIBLIOGRAPHIE

- 1. Ouvrages : Sur l'histoire, la culture, l'économie et la politique du RWANDA.
- 2. Documents officiels : J O, Manifestes, statuts et règlements du MRND et du MDR
Discours, messages, instructions des deux Chefs d'Etat :
KAYIBANDA et HABYARIMANA
Rapports internes et externes
Plans quinquennaux de développement
- 3. Articles des journaux et revus intéressant le RWANDA.

D. TEMOIGNAGES

- 1. Membres de famille
- 2. Condisciples
- 3. Formateurs
- 4. Officiers rwandais
- 5. Officiers étrangers
- 6. Collègues Ministres (1ère République)
- 7. Collaborateurs directs (Ministres et autres)
- 8. Diplomates
- 9. Collègues Chefs d'Etat
- 10. Amis Rwandais
- 11. Amis Etrangers
- 12. Adversaires politiques

E. SUPERVISION

1. Mme HABYARIMANA AGHATE
2. Mr BARARENGANA SERAPHIN
3. Mr RWABUKUMBA SERAPHIN
4. Mme NTILIVAMUNDA JEANNE
5. Mr NZABAGERAGEZA CHARLES
6. Mr. NGIRABATWARE AUGUSTIN
7. Mr SEGASAYO MAXIMIN
8. Mr HABYARIMANA JEAN LUC
9. Mr MUSABE PASTEUR

F. REALISATEURS

1. Mr NGIRABATWARE AUGUSTIN
2. Mr SEGASAYO MAXIMIN
3. Mr UWIMANA ALOYS
4. Mr BALIBUTSA MANIRAGABA
5. Mr BANGAMWABO FRANCOIS XAVIER
6. Mr NTIGASHIRA SIMON
7. Mr MURAYI PAULIN
8. Mr GAHAMANYI LEOPOLD
9. Mr HALELUYA JEAN BAPTISTE
10. Mr RWAMUCYO EUGENE
11. Mme KARWERA ESPERANCIE

G. COORDINATION

1. Mr NGIRABATWARE AUGUSTIN
2. Mr NAHIMANA FERDINAND
3. Mr BIZIMUNGU TELESOPHORE
4. Mr BARAYAGWIZA JEAN BOSCO
5. Mr MUSABE PASTEUR

STRATEGIE DE COMMUNICATION

I. Objectifs : - Retourner l'opinion en faveur du peuple rwandais en général et de la population hutu en exil en particulier.

- En effet, la guerre déclanchée par le FPR le 1er Octobre 1990 et qui dure encore aujourd'hui à travers ses graves conséquences sur les hommes et sur les biens, a été présentée de manière à faire accréditer la légitimité d'attaque du FPR, la prise du pouvoir par ce dernier et sa dictature actuelle au Rwanda.

- Le monde a été abusé et désabusé, le peuple rwandais a été mal présenté et mal perçu. Les réfugiés qui ont fui le RWANDA à cause du FPR et de ses atrocités sont globalement accusés de criminels alors que ce sont eux qui sont les victimes des assaillants qui ont tué le peuple rwandais et saccagé le Rwanda.

- Les images qui ont été ainsi prises, l'ont été à la suite de la machine de propagande du FPR; c'est grâce à sa stratégie de communication qu'il a réussi à présenter ses propres victimes comme des assassins.

- Il faut, pour renverser la situation, passer absolument par le même canal, celui de la communication. C'est une voie obligée pour opérer quelques changements, voire pour renverser complètement le courant et mettre l'opinion du côté du peuple rwandais victime et des réfugiés hutu gravement handicapés et terrorisés par le FPR et sa machine de propagande.

II. Actions à mener :

- Les actions à mener doivent s'effectuer
 - Sur le plan politique
 - Sur le plan diplomatique
 - Sur le plan médiatique
 - Sur le plan socio-culturel

II 1. Sur le plan politique

- Il s'agit d'être en contact avec l'Autorité politique du pays ayant accueilli les réfugiés rwandais ou de tout autre pays identifié comme pouvant influencer l'opinion en faveur de la cause du peuple rwandais.

- Il s'agit aussi d'être en contact avec les milieux politiques suivants :
 - Gouvernement
 - Parlement
 - Milieux judiciaires
 - Partis politiques

II.2 Sur le plan diplomatique

- Il s'agit de mener des contacts avec des missions diplomatiques et consulaires

II.3 Sur le plan médiatique

- Entretenir des contacts suivis avec le monde de la presse locale et internationale

II.4 Sur le plan Socio-culturel

- Cultiver des contacts et entretenir des rapports avec les acteurs sociaux et culturels sur le plan local et international. Ici, il y a lieu de signaler la pertinence des rapports positifs avec les milieux religieux et avec les hommes de culture tels les artistes ou encore avec les milieux d'enseignement et de recherche

III. Moyens à utiliser :

- Il s'agit des outils permettant de faire comprendre positivement les problèmes du Rwanda
- Les outils privilégiés sont des documents : livres, brochures, articles de journal, interviews reportages audio-visuels, etc .
Ces documents doivent concentrer l'attention sur la guerre déclenchée depuis le 1er Octobre 1990 et entretenue jusque fin Juillet 1994, les déplacements de populations à cause de cette guerre, les massacres et les assassinats commis par le FPR, l'exode des populations, la dictature du FPR, le génocide rampant (visant les hutus), les voies de solutions à tous ces problèmes et réhabilitation de la pensée politique du Président HABYARIMANA.

IV. Public visé .

- Milieux politiques
- Milieux diplomatiques
- Milieux de presse
- Milieux religieux

V. Organisation du travail**V.1 Cadre interne**

- Il s'agit de l'engagement des membres de la communauté rwandaise en exil dans les contacts, dans la production des moyens à utiliser et dans la recherche des financements

V.2. Cadre externe

- Il s'agit de recourir à l'expertise de quelques personnes aptes à faciliter la réalisation de l'objectif visé et l'exécution efficace des actions à mener.
- Suivant les possibilités et les actions à mener d'une façon soit ponctuelle, soit programmée pour le long terme, il y a lieu de faire appel à une personne prise individuellement ou à un conseil en communication

VI. Besoins financiers

- Ils sont à déterminer suivant qu'on recourt au service d'un seul expert pris individuellement ou à un conseil en communication.
- Ils sont fonction aussi du type de moyens à utiliser
- L'évaluation des moyens financiers interviendra après votre réaction

VII. Sponsorisation

- L'aboutissement de cette stratégie n'est pas possible sans l'une ou l'autre sponsorship d'un Chef d'Etat selon les régions ou les sous-régions